



JORF n°0057 du 8 mars 2017
texte n° 13

Arrêté du 28 février 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints techniques de laboratoire relevant du ministère de l'économie et des finances

NOR: ECFD1704462A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/2/28/ECFD1704462A/jo/texte>

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 28 février 2017, est autorisée au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de laboratoire au sein du service commun des laboratoires.

L'ouverture des inscriptions est fixée au 8 mars 2017.

La clôture des inscriptions est fixée est 27 mars 2017.

Les auditions auront lieu du 13 au 24 avril 2017.

Le nombre de postes offerts au recrutement est fixé à 12.

Des avis de recrutement, pris pour chaque laboratoire d'accueil, indiquent le nombre de postes à pourvoir, les conditions de participation, la date prévue du recrutement, le contenu précis du dossier de candidature à établir, les coordonnées du laboratoire auquel doit être adressé le dossier de candidature, la date limite de dépôt des dossiers de candidature et les conditions dans lesquelles les candidats préalablement sélectionnés sont convoqués à un entretien.